



Plus
pour la vie.

POLITIQUE DE PROTECTION DES EAUX

ALDI SUISSE





Nos responsabilités

Simplicité, responsabilité, fiabilité: ces valeurs traditionnelles forment le socle de notre succès durable. C'est sur elles que nous nous appuyons pour nous développer. Dans l'exercice de notre activité, nous souhaitons pouvoir contribuer à un développement positif durable, là où il nous est possible de le faire. Nous nous sommes fixés de nombreux objectifs pour les années à venir. «Permettre à tous de faire des achats durables», telle est notre vision pour l'année 2030. Nous relevons les défis sociaux et environnementaux là où il est le plus urgent d'agir et dans les domaines pour lesquels nous avons le plus d'impact sur les personnes et l'environnement.

Notre statut de détaillant agissant au niveau international fait que nous proposons aussi des produits qui peuvent représenter des risques pour l'eau dans les pays dont ils sont originaires. C'est le cas, en particulier, pour les produits agricoles, qui sont responsables de 70 % de la consommation en eau dans le monde. Les processus d'ennoblissement des textiles et chaussures représentent un autre facteur important de risques pour l'eau au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Ce document nous permet de démontrer dans quelle mesure nous controns déjà ces risques dans le cadre de notre responsabilité et de présenter les objectifs que nous nous fixons pour les années à venir.

Défis

Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau publié par l'UNESCO, 3,6 milliards de personnes environ – soit près de la moitié de la population mondiale – vivent dans des territoires menacés de sécheresse au moins un mois dans l'année. D'ici 2050, ce chiffre devrait passer à 5,7 milliards.¹

Le commerce de détail de produits alimentaires et le commerce de détail de vêtements font tous deux partie des branches pour lesquelles les risques environnementaux concernent principalement le domaine de l'utilisation de l'eau. La quasi-totalité de la consommation d'eau dans ces secteurs est liée à la chaîne logistique.

Pour le commerce de produits alimentaires, elle est essentiellement liée aux cultures.² Près de 70 % de l'eau douce mondiale est utilisée pour la production agricole, majoritairement dans les pays et régions d'Amérique du Sud ou d'Afrique, qui sont les plus touchées par le stress hydrique (c.-à-d. une pénurie locale ou saisonnière d'eau).³ La culture de fruits et légumes est particulièrement gourmande en eau; environ un tiers de l'ensemble des besoins en eau y est utilisé dans la chaîne de valeur.

Dans la chaîne de valeur mondiale des textiles, plus de 80 % de la consommation d'eau est liée à la production des matières premières, au premier rang desquelles la culture du coton. Un dixième tient à la fabrication du tissu, notamment aux opérations d'ennoblissement telles que la teinture.⁴

En tant qu'entreprise du groupe ALDI SÜD, ALDI SUISSE contribue déjà à l'amélioration de la gestion de l'eau dans les chaînes d'approvisionnement et encourage des projets ayant une influence positive sur les ressources en eau. Pour parvenir à assumer notre responsabilité au-delà des frontières et tout au long de nos chaînes d'approvisionnement, nous faisons actuellement des efforts dans les domaines suivants: lors de l'ALDI Detox Commitment, lors de l'utilisation de fibres textiles durables, lors de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes, lors de notre Mission packaging, ainsi que lors de projets liés à l'eau potable.

Nous aspirons également à une exploitation consciencieuse de ces ressources importantes dans le cadre de la gestion de l'eau liée à l'activité de l'entreprise.

¹ Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau des Nations Unies (WWAP), 2018: Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2018.

² Jungmichel, Norbert, Christina Schampel et Daniel Weiss, 2017: Umweltatlas Lieferketten – Umweltwirkungen und Hot-Spots in der Lieferkette. Berlin/Hamburg: adelphi/Systain.

³ Organisation de coopération et de développement économiques (OECD), 2016: Utilisation de l'eau dans l'agriculture. <http://www.oecd.org/agriculture/water-use-in-agriculture.htm>.

⁴ Jungmichel, Norbert, Christina Schampel et Daniel Weiss, 2017: Umweltatlas Lieferketten – Umweltwirkungen und Hot-Spots in der Lieferkette. Berlin/Hamburg: adelphi/Systain.



1. Objectifs et mesures

En tant que commerçant de textiles et produits alimentaires, nous sommes conscients de notre responsabilité au sein des chaînes mondiales de valeur. De plus, nous prenons la responsabilité de maintenir une consommation directe en eau aussi faible que possible dans nos processus opérationnels. En tant qu'entreprise du groupe ALDI SÜD et pour honorer cette responsabilité, nous nous fixons les objectifs suivants et avons déjà pris différentes mesures:

1.1. Objectifs et mesures dans le domaine des produits alimentaires (p. ex. les fruits et légumes)

Objectif n°1: Identification des facteurs critiques pour l'eau

Mesures:

- 1) Priorisation de certains groupes de marchandises dans les analyses de point chaud:
 - En raison de la diversité de l'assortiment de produits et de la complexité de nos chaînes mondiales d'approvisionnement, nous effectuons des analyses de facteurs critiques pour les groupes pertinents de marchandises.
- 2) Exécution des analyses de point chaud sur la base du filtre de dépistage du risque lié à l'eau de l'organisation environnementale WWF:
 - Dans le secteur des fruits et légumes, une analyse a déjà été réalisée et les risques liés à l'eau dans la chaîne d'approvisionnement ont été identifiés pour certains produits.
 - L'analyse sert à déterminer des angles d'approche adaptés qui permettront de définir des mesures systématiques, des objectifs et des recommandations d'achat pour les zones à risque dans le domaine de l'eau.
 - L'objectif des AFC est d'établir une base pour trouver des mesures adaptées afin de protéger les ressources en eau dans les régions menacées.
- 3) Prise en compte, en outre, de l'indicateur de pénurie d'eau dans le cadre de notre analyse des risques touchant les droits humains:
 - L'analyse menée a porté à la fois sur la production des matières premières et sur la fabrication des produits finis.
 - L'objectif de cette analyse des risques est d'identifier les risques vis-à-vis des droits humains au sein de notre chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires au niveau mondial.

Objectif n°2: Évaluation des producteurs dans les régions à risque sélectionnées

Mesures:

- 1) Application contraignante du «complément au programme durable d'irrigation et d'utilisation des eaux souterraines de GLOBALG.A.P.» (SPRING) jusqu'à la fin de l'année 2023.
 - Développement commun des outils d'évaluation avec GLOBALG.A.P.
 - Élargissement le cas échéant à d'autres producteurs dans les régions à risque.
 - Pour certains fruits et légumes provenant de régions présentant un risque critique lié à l'eau (dites «points chauds»)
 - Perspectives de professionnalisation de la gestion raisonnée de l'eau dans nos chaînes d'approvisionnement.
- 2) Évaluation de la pertinence d'autres normes pour notre chaîne logistique, notamment la norme AWS (Alliance on Water Stewardship).



Objectif n°3: Gestion responsable lors de l'utilisation de pesticides à des fins de protection de la qualité de l'eau

Mesures:

- 1) Recours à des systèmes de certifications impliquant des aspects environnementaux et de durabilité, et contrôlés par des organismes tiers neutres (GlobalG.A.P., Bio, Fairtrade, Rainforest Alliance, MPS, ASC). Prescription des exigences concernant les résidus issus de la protection phytosanitaire et les contaminants qui dépassent les prescriptions légales:
 - Exclusion de l'utilisation de certaines substances actives nocives pour les abeilles dans le cadre de la culture des fruits et légumes.
 - Limitation du nombre de substances actives avérées dans les produits phytosanitaires.
 - Limitation du pourcentage de la charge des teneurs maximales légales de résidus par substance active ainsi que de toutes les substances actives avérées en général.
 - Limitation du pourcentage de la charge de la dose de référence aigüe par substance active ainsi que de toutes les substances actives avérées en général.
 - Valeurs spécifiées pour les nitrates (notamment à des fins de prévention de la pollution de l'eau).

Objectif n°4: Collaboration avec d'autres acteurs de la branche

Mesures:

- 1) Application et développement des compléments au programme SPRING développé par GlobalG.A.P. (Voir objectif n°2).
- 2) Participation au groupe Alliance for Water Stewardship (AWS).
- 3) Discussion avec des partenaires potentiels autour de la mise en place de projets communs.

1.2. Objectifs et mesures dans le domaine du textile

Objectif n°1: Réduction de l'empreinte eau des fibres utilisées, notamment pour le coton

Mesure: Recours accru à un coton durable certifié, notamment à un coton bio certifié OCS (Organic Content Standard) ou GOTS (Global Organic Textile Standard), ainsi qu'à un coton conforme aux normes CmiA (Cotton made in Africa), FAIRTRADE et BCI (Better Cotton Initiative), ou encore à un coton recyclé. Nous nous engageons à utiliser exclusivement du coton de sources durables pour nos textiles d'habillement et d'ameublement à partir de 2025.



Objectif n°2: Réduction de la pollution des eaux usées lors de l'ennoblissement

Mesures:

- 1) Instructions relatives à l'utilisation de substances chimiques sur les sites de production humides (substances chimiques entrantes):
 - Par exemple, l'utilisation d'APEO et de PFC⁵ dans la production de nos articles est déjà interdite depuis 2016.
 - Jusqu'en 2020, différentes autres substances chimiques critiques particulières ont été exclues du processus de production.
- 2) Instructions relatives au traitement des eaux usées sur les sites de production humides.
- 3) Analyse des eaux usées et des boues d'épuration afin d'identifier l'utilisation de substances néfastes dans la production en environnement humide.
- 4) Exécution d'audits et de formations en gestion des substances chimiques sur les sites de production humides.
- 5) Utilisation de techniques économes en eau, p. ex. d'usines appliquant le procédé ZLD (Zero-Liquid Discharge, élimination de tous les rejets liquides), qui recyclent l'eau et fonctionnent en cycle fermé.
- 6) Utilisation de cuir provenant d'exploitations auditées conformément aux normes LWG (Leather Working Group).

Objectif n°3: Collaboration entre ALDI SUISSE et d'autres acteurs de la branche en tant qu'entreprise du groupe ALDI SÜD

Mesures:

- 1) Participation à l'initiative pour l'environnement amfori BEPI (Business Environmental Performance Initiative).
- 2) Participation au projet European Clothing Action Plan (ECAP).
- 3) Participation à la Better Cotton Initiative (BCI) et à l'initiative Cotton made in Africa (CmiA).
- 4) Participation au LWG (Leather Working Group).
- 5) Participation à des événements du groupe ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals) en qualité de «Friend of ZDHC».

1.3. Objectifs dans le domaine de la gestion de l'eau liée à l'activité de l'entreprise

Objectif n°1: Établissement, à l'échelle du pays, d'un système de monitoring de la consommation d'eau liée à l'activité de l'entreprise. Ceci concerne les domaines de l'administration et de la logistique ainsi que nos filiales.

Mesures:

- 1) Vérification et optimisation des processus opérationnels d'économie d'eau, par exemple à travers les mesures suivantes:
 - Le monitoring mensuel de la consommation d'eau liée à l'activité de l'entreprise.
 - L'utilisation d'un mécanisme de chasse d'eau avec bouton STOP.
 - L'amélioration des processus de nettoyage.
 - La sensibilisation des collaborateurs d'ALDI SUISSE à une utilisation responsable de l'eau.

Objectif n°2: Alarmes quotidiennes, prises en charge par le système, en cas de fuite ou lorsqu'un certain niveau de consommation d'eau est atteint, dans toutes les filiales d'ALDI SUISSE

Mesure: Mise en place d'un «système d'alarme pour l'eau» dans toutes les filiales d'ALDI SUISSE.

⁵ Les PFC (composés perfluorés) et les APEO (alkylphénols éthoxylés) sont des familles de produits chimiques ciblées par la campagne Detox de Greenpeace en raison de leurs effets néfastes sur l'environnement. Les PCF font partie des composants de produits de finissage rendant les textiles déperlants à l'eau, à l'huile et aux taches. Les APEO sont utilisés principalement comme agents de surface dans la lessive à la production de textile. Lors de l'acheminement vers la station d'épuration, des alkylphénols se forment au cours de la dégradation biologique, lesquels sont nocifs pour les organismes aquatiques.



1.4. Autres objectifs et mesures

Objectif n°1: Éviter l'émission de microplastique provenant des produits cosmétiques, de lavage, de nettoyage et d'entretien dans les eaux

Mesures:

- 1) ALDI SUISSE renonce depuis 2015 au microplastique rigide pour l'ensemble des produits de ses marques exclusives dans les domaines des cosmétiques et des soins pour le corps, ainsi que pour les produits de nettoyage et d'entretien, la lessive et les produits pour bébés⁶.
- 2) Depuis 2017, nous faisons également obstacle à l'utilisation d'opacifiants (copolymère de styrène/d'acrylate) dans cette catégorie de produits.
- 3) Le renoncement à d'autres polymères synthétiques est successivement contrôlé puis mis en place si tant est qu'aucune perte significative de performance ou de baisse importante d'acceptation ne sont à constater.

Objectif n°2: Éviter l'émission de microplastique dans les eaux en réduisant le matériel d'emballage et les produits en plastique à usage unique

Mesures:

- 1) réduction de 30 % du poids des emballages sur les marques propres standard d'ici 2025 (mesurée par rapport au chiffre d'affaires).
- 2) recyclage à 100 % des emballages des articles de marques propres d'ici la fin de l'année 2025.
- 3) en moyenne, utilisation d'au moins 30 % de matériaux recyclés dans les emballages plastiques sur les marques propres.
- 4) suppression des articles en plastique à usage unique dans notre assortiment, ou remplacement par des alternatives plus durables:
 - depuis 2019, nous avons supprimé les cotons-tiges en plastique ainsi que les produits en plastique à usage unique (p. ex. verres, assiettes, couverts).
 - Concernant les cotons-tiges, seules des tiges en papier certifié sont utilisées à la place des tiges en plastique.
- 5) En apposant le logo de la Mission packaging sur les emballages de nos produits, nous attirons l'attention de nos clients sur les emballages optimisés.



Cette politique de protection des eaux est soumise à un contrôle régulier suivant les avancées du développement durable et actualisée le cas échéant.

⁶ Conformément à la définition de l'Institut fédéral pour l'évaluation des risques: particule dont la taille est comprise entre 0,001 mm et 5 mm, source: Institut fédéral pour l'évaluation des risques, en ligne: https://www.bfr.bund.de/de/a-z_index/mikroplastik-192184.html, dernière consultation en 07/2019.